



INFORMATIONS SAISON 2024-2025

i La reprise de la saison est fixée au **samedi 7 septembre 2024**

ARMES PROPOSÉES

Fleuret - Escrime artistique - Sabre laser

HORAIRES

Mercredi	16h45 - 18h00 : Fleuret M11 / M9 confirmés 18h00 - 19h30 : Fleuret M13 à M20
Jeudi	19h - 20h30 : Escrime artistique 20h30 - 22h30 : Sabre laser
Samedi	9h - 10h15 : Fleuret M7 / M9 / M11 + débutants 10h30 - 12h : Fleuret Leçons ind. + compétiteurs M13 à M20

CATÉGORIES D'ÂGE PAR ANNÉE DE NAISSANCE

M5 : 2020 et après	M13 : 2012 - 2013	Senior : 1984 - 2004
M7 : 2018 - 2019	M15 : 2010 - 2011	Veteran : 1985 et avant
M9 : 2016 - 2017	M17 : 2008 - 2009	
M11 : 2014 - 2015	M20 : 2005 - 2007	

En cas de difficultés des adaptations sont possibles : contacter Martine Schirmer au 07 71 20 16 97.

ENCADREMENT ET QUALIFICATIONS

Mickael Orluc : BEES1 DES : Maître d'Armes / Martine Schirmer : BPJEPS Escrime

TARIFS

incluant : licence et assurance catégorie sup.

M7 : 200 € - M9 : 220 € - Fleuret M11-M13 : 230 €

Toutes les autres catégories (Fleuret M15 et +) : 250 €

Cotisation familiale (fratrie, parents) : -15 € pour la deuxième licence d'une même famille, -25 € pour la troisième licence d'une même famille.

Aide à la licence : La commune de Souffelweyersheim subventionne à hauteur de 40 euros et sous certaines conditions les familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS).

Pour en bénéficier, merci de prendre contact avec le Président : Luc Heintzelmann

CERTIFICAT MÉDICAL / QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

A partir de cette année, la fourniture d'un certificat médical n'est plus obligatoire pour les mineurs. Cette obligation est remplacée par le renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur. Si toutes les réponses au questionnaire sont négatives, une attestation de santé sera à remettre au club. En présence d'une réponse positive, l'enfant devra consulter un médecin pour qu'il lui remette le cas échéant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'escrime.

PRISE DE LA LICENCE, COTISATION

Seuls les dossiers complets seront traités : certificat médical ou QS + fiche d'inscription + paiement.

MATÉRIEL

L'équipement est fourni en location si vous ne disposez pas de votre propre matériel, il faudra penser à acheter un gant d'escrime (coût environ 15/20 euros).

Si votre enfant souhaite faire de la compétition (uniquement possible en 2^e année de pratique), il faudra s'équiper d'une arme (celle de remplacement est prêtée), et d'un fil de corps.

LOCATION INDIVIDUELLE :

Pour la section fleuret, une location individuelle de matériel à l'année est nécessaire pour les personnes ne disposant pas de leur propre équipement. Tarif : 20€/an pour les non-compétiteurs ou 50€/an pour les compétiteurs + chèque de caution (non encaissé) de 150€. Le matériel sera rendu lavé en fin d'année sportive.

LOCALISATION DES ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements se déroulent dans l'espace sportif des 7 Arpents de la commune.
Rue des 7 Arpents, 67460 Souffelweyersheim

Pour les nouveaux venus nous proposons deux séances gratuites, sans engagement histoire de découvrir l'activité et voir si elle convient. Les modalités d'inscription seront données à ce moment (questionnaire de santé, fiche de renseignements...).

CONTACT

N'hésitez pas à nous recontacter pour d'autres renseignements.

Martine Schirmer : Entraîneur : 03 69 06 86 62 / 07 71 20 16 97

Luc Heintzelmann : Président : 06 68 58 34 67

Site : www.souffel-escrime.fr

Facebook : souffleescrime

